



# **Atteindre les sommets pour les droits de l'enfant**

**Stratégie du Conseil de l'Europe relative  
aux droits de l'enfant  
2016-2021**

**Conférence de lancement à haut niveau  
Sofia, 5-6 avril 2016**

**Présentation de la Conférence**



**Bulgarian Chairmanship**  
Council of Europe  
November 2015 – May 2016  
**Présidence de la Bulgarie**  
Conseil de l'Europe  
Novembre 2015 – Mai 2016



Début 2016, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe adoptera une nouvelle stratégie relative aux droits de l'enfant. Cette stratégie, qui a été élaborée tout au long de l'année 2015 par les Etats membres du Conseil en coopération avec des acteurs de la société civile et d'autres parties prenantes, sera officiellement lancée les 5 et 6 avril à l'occasion d'une Conférence à haut niveau à Sofia, en Bulgarie.

Cette Conférence s'inscrira dans le cadre de la présidence bulgare du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et sera accueillie par l'Agence publique de protection de l'enfance et par le Ministère du travail et de la politique sociale de la Bulgarie. Elle sera l'occasion de débattre de manière approfondie des cinq domaines prioritaires identifiés dans la Stratégie:

- égalité des chances pour tous les enfants;
- participation de tous les enfants;
- vie exempte de violence pour tous les enfants;
- justice adaptée à tous les enfants;
- droits de l'enfant en matière numérique.

**Objectif :**

Par cette Conférence, il s'agira de déterminer comment tous les acteurs des Etats membres du Conseil de l'Europe peuvent œuvrer de concert dans les années à venir pour réaliser les objectifs de la Stratégie.

**Participants :**

La Conférence rassemblera 180 participants parmi lesquels, des ministres des Etats membres du Conseil de l'Europe et d'autres invités à haut niveau ; des représentants de gouvernements nationaux et locaux, de parlements, de la société civile, du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales ; des représentants de réseaux professionnels et universitaires, des médiateurs des droits de l'enfant et des enfants eux-mêmes.

**Format :**

La Conférence, qui durera deux jours, sera précédée d'une réception donnée par le Président de la République bulgare, M. Rosen Plevneliev. Le 5 avril au matin, se tiendra une séance d'ouverture à haut niveau ; des débats thématiques seront organisés en parallèle de la Conférence et les participants auront, par ailleurs, tout le temps de présenter des initiatives, de travailler en réseau et d'interagir.

**Invitation :**

La participation à la Conférence se fera sur invitation uniquement.

Les ministres chargés des droits de l'enfant des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe seront invités à participer à la Conférence. Les délégations nationales pourront compter 3 membres au maximum. Le Conseil de l'Europe prendra à sa charge les frais afférents à la participation d'un représentant par Etat membre.

Des invitations seront également adressées à des représentants des organismes du Conseil de l'Europe et d'autres organisations internationales.

Des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), des médiateurs des droits de l'enfant, de réseaux de professionnels et universitaires ont été sélectionnés suivant un appel à manifestation

d'intérêt. Un financement sera accordé à certains participants qui auront été sélectionnés sur la base de cet appel.

**Enfants :**

Comme pour tous les événements et processus majeurs du Conseil de l'Europe organisés ces dix dernières années, les enfants seront associés à la préparation, au déroulement et au suivi de la Conférence.

**Lieu :**

Hotel Sofia Balkan ([www.sofiabalkan.com](http://www.sofiabalkan.com))

**Langues de travail :**

Les langues de travail de la Conférence seront l'anglais, le français et le bulgare, étant entendu qu'il sera possible, en fonction des besoins, d'organiser des services d'interprétation vers les autres langues du Conseil de l'Europe des allocutions qui seront prononcées par les orateurs à haut niveau.